

Présentation du portail des associations

16 et 23 juin 2026





Pourquoi un
portail des
associations ?

Pourquoi un portail des associations ?



- L'absence d'outil commun : Aujourd'hui, il n'existe pas de plateforme unique dédiée aux échanges entre la Ville et les 1000 associations du territoire. Les outils sont disparates et varient selon les services.
- Des démarches complexes : La multiplication des canaux (papier, mail, téléphone) rend le traitement des demandes hétérogène et ralentit la réponse apportée aux bénévoles.



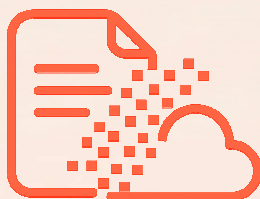
Un annuaire figé et complexe à mettre à jour



- Actuellement, l'annuaire est un fichier PDF mis à jour manuellement une seule fois par an. Les associations n'ont pas le contrôle sur leurs données.
- Demain : Vous gérez vos informations en temps réel. Votre fiche est toujours à jour pour les citoyens.



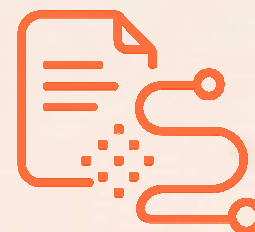
Transparence et suivi des dossiers



Dématérialisation :
À terme, toutes vos démarches pourront se faire via un formulaire en ligne simple et guidé.

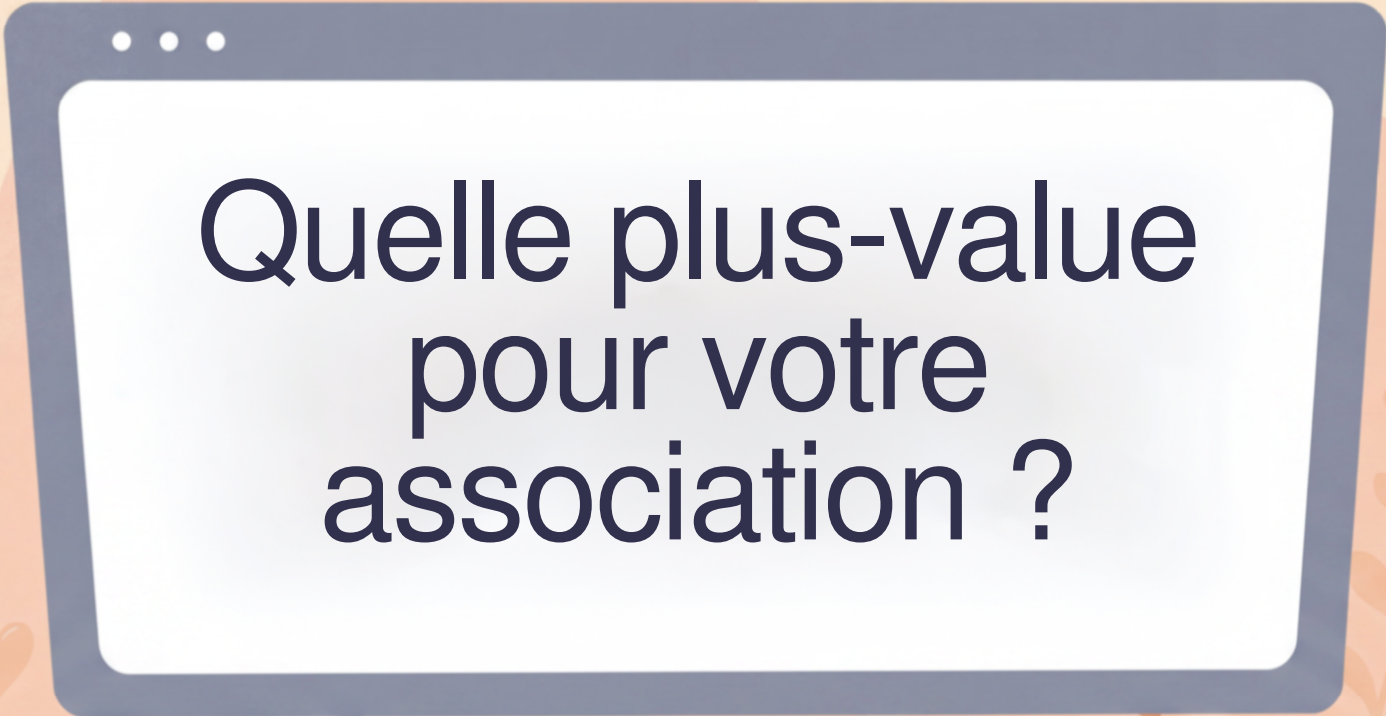


Suivi en temps réel :
Consultez à tout moment l'état d'avancement de votre demande (reçue, en cours de traitement, validée).



Traçabilité :
Une vue d'ensemble sur l'historique de vos relations avec la Ville, garantissant un traitement équitable.



A stylized illustration of a computer window with a dark blue border and three small white dots in the top-left corner. The window is centered on a light orange background with abstract shapes and foliage. Inside the window, the text "Quelle plus-value pour votre association ?" is written in a dark blue, sans-serif font.

Quelle plus-value
pour votre
association ?

Un accès simplifié à vos services



Gain de temps : Procédures plus rapides et réduction drastique du papier.



Accès sécurisé : Un compte unique pour toutes vos démarches via votre numéro RNA.



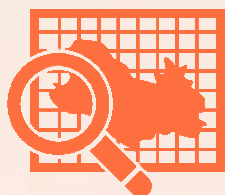
Gestion autonome : Mettez à jour vos contacts et les informations concernant vos dirigeants en quelques clics.



Communication directe : Recevez les notifications importantes directement sur votre portail.



Renforcer votre visibilité auprès des habitants



Carte Interactive :
Permet aux habitants
de vous localiser par
quartier et par type
d'activité.



Bénévolat :
Valorisez vos offres
de bénévolat et
recrutez de nouveaux
membres facilement.



Recherche facile :
Un moteur de
recherche par mots-
clés pour trouver
votre offre en un
instant.



Une porte d'entrée unique et facilitée



- Plus besoin de chercher le bon interlocuteur...

En passant par le Portail des associations, votre demande est automatiquement orientée vers le bon service.

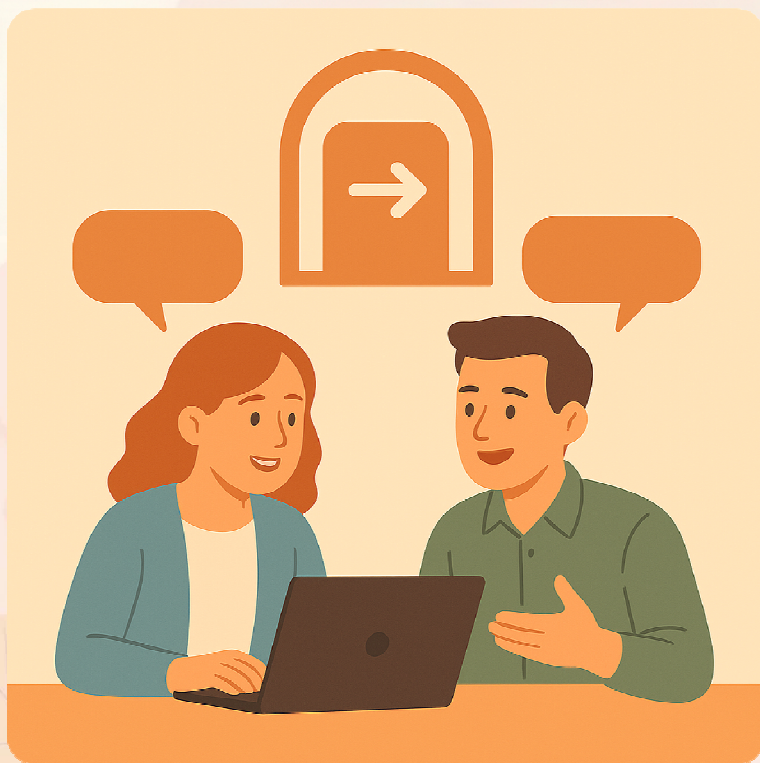
- ... et tous vos interlocuteurs peuvent suivre l'avancée de votre demande.

Vous avez accès au suivi des demandes en temps réel, mais en cas de blocage, votre référent peut prendre le relais pour interroger le service

concerné.



Faciliter sans remplacer



- Le portail est un nouvel outil pour faciliter vos démarches et permettre aux services de vous répondre plus rapidement.
- Mais ça ne remplace pas le contact humain et la proximité.
- Vous gardez vos référentes associations qui pourront toujours vous accompagner, tout comme le service Vie associative.



Des réservations de salles simplifiées et plus rapides



- Disponibilités en temps réel : Consultez les créneaux libres des salles et espaces extérieurs de la Ville avant même d'envoyer votre demande.
- Réservation simplifiée : Un parcours guidé pour préciser vos besoins (matériel, horaires, capacité) et recevoir une confirmation rapide et sécurisée.





Comment ça
marche ?

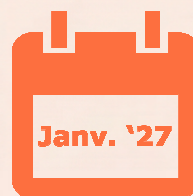
Calendrier de déploiement

Mise à jour de vos données au greffe des associations

Afin de pouvoir reprendre les données lors de l'inscription sur le portail.



Publication de l'annuaire interactif



Ouverture du téléservice de demande de subvention



Inscription



Dernier délai pour mise à jour



Déploiement progressif des téléservices



Envoi d'un mail confirmant l'ouverture des inscriptions au portail



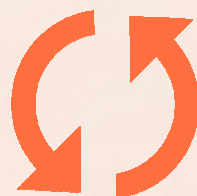
Ouverture du téléservice de réservation des salles et espaces



Un parcours utilisateur simplifié



1. L'inscription
Une seule fois :
saisie des données
fixes de l'association
(Statuts, siège, RNA).



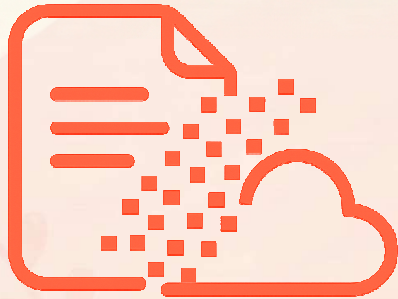
2. La mise à jour
Chaque année :
vérification des
données et
actualisation
(Assurance,
adhérents).



3. Vos démarches
Selon vos besoins :
demandes de
subventions,
réservation de salles,
manifestations.



Quels téléservices ?



- Demande de reprographie (fin 2026)
- Inscription aux formations (fin 2026)
- Inscription au forum des associations (pour le forum 2027)
- Demande annuelle de subvention (été 2027 pour les subventions 2028)
- Demande de subvention exceptionnelle (à partir de l'été 2027)
- Réponse aux appels à projets
- Dossiers de manifestation
- etc.





Avant les
démonstrations,
avez-vous des
questions ?

Pôle Proximité & Citoyenneté Service Vie Associative

